

DEMANDE DE SUBVENTION

Efficacité énergétique du chauffage

Par la présente, je soussigné(e)

Coordonnées du demandeur	
Nom et prénom	
Matricule	
Numéro, rue	
Code postal, localité	
Téléphone	
Email	
Coordonnées bancaires	
Nom de la banque	
Titulaire du compte	
Compte IBAN	

demande de bien vouloir m'accorder un subside pour :

- Contrôle unique de l'efficacité énergétique (« Heizungscheck ») (forfait unique de 50 €)
- Remplacement d'un ancien circulateur chauffage par une pompe à haute efficacité énergétique (IEE 0.20)
(forfait unique de 50 €)

Informations sur l'immeuble :

Numéro, rue	
Code postal, localité	

Déclaration de conformité de la part du demandeur

Le (la) soussigné(e) _____ déclare par la présente que toutes les indications fournies sont véridiques et que les copies jointes sont conformes aux originaux.

Date : _____ Signature (manuscrite ou électronique): _____

DEMANDE DE SUBVENTION

La demande de subvention ne peut être introduite qu'à partir du 1^{er} janvier 2024.
Bien que l'investissement puisse avoir lieu avant le 1^{er} janvier 2024, le document attestant le montant de la subvention obtenue de la part de l'Etat devra être établi après le 1^{er} janvier 2024.
La demande de subvention devra être introduite au plus tard 3 mois après la date du document attestant le montant de la subvention obtenue de la part de l'Etat
La demande de subvention doit impérativement être accompagnée par le document de la part de l'État attestant le montant de la subvention obtenue.

La subvention ne peut être accordée qu'une seule fois à un même bénéficiaire pour un même immeuble.

<u>Réservé à l'administration communale</u>	Date d'entrée à la commune :
Subvention	Article budgétaire : 3/532/648120/99002
<input type="checkbox"/> accordée	<input type="checkbox"/> refusée
Montant (€)	Motif :

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.